

Commentaires sur quelques pyramides des âges

[La pyramide des âges au premier janvier 1901](#)

[La pyramide des âges au premier janvier 1921](#)

[La pyramide des âges au premier janvier 1936](#)

[La pyramide des âges au premier janvier 1946](#)

[La pyramide des âges au premier janvier 1968](#)

[La pyramide des âges au premier janvier 1990](#)

[La pyramide des âges au premier janvier 2006](#)

LA PYRAMIDE DES AGES AU PREMIER JANVIER 1901

La pyramide du premier janvier 1901, comme toutes celles des années qui précèdent la Grande Guerre, présente des côtés un peu renflés et une base légèrement rétrécie.

Une forme régulière

Sa forme générale est régulière : les effectifs décroissent continûment avec l'âge¹.

La régularité de la pyramide reflète celle de l'évolution de la population française au cours du XIXe siècle. Le nombre de naissances vivantes annuelles est resté presque inchangé de 1816 à 1880 (un peu plus de 900 000 dans les frontières de 1871). Une exception : l'année 1871, car la guerre contre la Prusse a entraîné une baisse sensible de la natalité (826 000 naissances) ; elle est le seul événement de l'histoire politique du XIXe siècle à avoir marqué la population française et provoqué un fort excédent des décès sur les naissances.

Les décès ont enregistré davantage de variations parce qu'ils sont sensibles aux disettes et aux épidémies. Ils ont eu tendance à augmenter légèrement après 1850, où ils ont été de l'ordre de 830 000 (frontières de 1871). Dans les dernières années du siècle, le taux de mortalité a commencé à diminuer, en partie à cause de la baisse des naissances et donc de celle des disparitions de nourrissons.

Sauf exceptions, le solde naturel a toujours été positif jusqu'en 1890, année après laquelle les décès sont parfois en surnombre.

¹ La pyramide corrigée qui figure dans ce volume masque les nombreuses irrégularités ponctuelles de la pyramide construite avec les résultats du recensement. Bien qu'au recensement de 1901, on ait, pour la première fois, demandé l'année de naissance et non plus l'âge révolu, des erreurs subsistent encore. Celles-ci affectent les adultes de 30 à 70 ans, et davantage le sexe féminin que le sexe masculin. Elles correspondent à l'attraction des âges ronds terminés par 0, et, dans une moindre mesure, par les autres chiffres pairs et par 5.

Une fécondité déjà en baisse

La fécondité a diminué sensiblement depuis 1876 : le taux brut de reproduction du moment est passé de 171 filles pour 100 femmes en 1861-1865 à 137 en 1901-1905. Cependant, la baisse de la mortalité relativise cette évolution : le taux net de reproduction, qui tient compte de la mortalité des femmes, est passé de 103 à 98.

La baisse de la natalité est imputable au désir largement répandu de limiter les naissances. Elle « provoque les plus légitimes inquiétudes sur l'avenir de la population », écrit en 1901 un statisticien² reproduisant l'opinion de bien des responsables économiques et politiques. L'inquiétude est d'autant plus vive que le faible accroissement démographique confère à la France une position originale face aux autres pays d'Europe.

En raison de la baisse de la fécondité, certaines jeunes générations apparaissent en retrait sur la pyramide par rapport à d'autres générations plus âgées. Ainsi, les enfants de 5-9 ans (générations 1891-1895) par rapport à ceux de 10-14 ans (générations 1886-1890), et eux-mêmes par rapport aux 15-19 ans (générations 1881-1885), d'où l'allure légèrement convexe de la pyramide.

On constate que les enfants en bas âge, et plus spécialement les bébés de moins d'un an, constituent les générations les plus nombreuses. Pourtant, la natalité continue de diminuer (sauf en 1896), et les naissances vivantes de 1900 ont été moins importantes que celles de 1899. L'explication en est qu'à ces âges, la mort frappe durement. La mortalité infantile, toujours élevée – supérieure à 150 pour mille – ampute rapidement chaque génération et elle ne commencera à baisser vraiment qu'avec le XXe siècle.

² *Statistique annuelle du mouvement de la population pour les années 1899 et 1900*, p. LXXII.

LA PYRAMIDE DES AGES AU PREMIER JANVIER 1921

Avec près d'un million et demi de morts, la Première Guerre mondiale a bouleversé la structure de la population française pour tout le XXe siècle. La pyramide a perdu sa régularité, et ses brèches traduisent les deux conséquences démographiques de la guerre : un déséquilibre dans la composition par sexe, avec un déficit d'hommes adultes, et un déséquilibre dans la composition par âge, avec un déficit de jeunes enfants.

En 1921, le territoire français, bien qu'agrandi des trois départements d'Alsace-Lorraine, est moins peuplé que dix ans auparavant.

Près d'un million et demi de tués

La guerre a provoqué une forte ponction dans les classes d'âges masculines mobilisables, d'où proviennent la majeure partie des victimes. L'armée française a perdu 1 400 000 hommes, dont 1 322 000 soldats français³. Ce chiffre inclut ceux qui sont morts de maladie ou des suites de leurs blessures avant le premier juin 1919. Parallèlement, seuls 40 000 civils ont été tués. Pour obtenir les pertes totales dans le territoire actuel, il faut y ajouter les prisonniers décédés en Allemagne (près de 19 000⁴) et les Alsaciens-Lorrains tués sous l'uniforme allemand, évalués également à 40 000⁵.

Les pertes militaires représentent 16,6% des mobilisés. Elles concernent au moins un dixième des hommes des générations 1879 à

³ Les pertes totales jusqu'au premier juin 1919 ont été évaluées à presque 1 400 000 hommes, dont 70 000 indigènes coloniaux et nord-africains et 5 000 légionnaires. Parmi les 1 322 000 Français qui ont péri se trouvait une minorité d'hommes venus d'Algérie, de Tunisie, des anciennes colonies et de l'étranger, qui n'étaient donc pas présents en France avant la guerre. Cf. *Mouvement de la population 1914-1919* ; et M. HUBER, *op.cit.*

⁴ *Mouvement de la population 1914-1919*, p. XV.

⁵ Jacques Dupâquier, « La population pendant la Première Guerre mondiale », *Histoire de la population française*.

1896, avec un maximum d'environ 28% pour celle de 1894⁶. A quelques exceptions près, plus une génération de mobilisés était jeune, plus elle a subi de pertes. D'où les effectifs désormais croissants avec l'âge des hommes de 25 à 45 ans.

En 1921, on compte 120 femmes pour 100 hommes entre 20 et 40 ans alors qu'aux recensements précédents, les effectifs des deux sexes dans ces groupes d'âges étaient comparables, 101 femmes pour 100 hommes en 1911.

Poursuite de la baisse de la fécondité

La baisse de la nuptialité et les séparations de couples ont conduit à une chute de la natalité de 1915 à 1919, ce que révèlent les deux entailles symétriques à la base de la pyramide. La génération 1916, la plus déficitaire, est même moins nombreuse que la génération 1856, qui correspond pourtant à l'âge de 64 ans (les filles nées en 1916 sont moins nombreuses que chaque génération féminine née après 1854, et les garçons sont moins nombreux que chaque génération masculine née après 1857).

Avec 833 000 enfants déclarés vivants, l'année 1920 a bénéficié d'un notable accroissement du nombre de naissances. Néanmoins, le taux net de reproduction, qui tient compte de la mortalité, atteint 98 seulement et reste donc insuffisant. D'ailleurs il s'agit d'une récupération plutôt que d'une reprise, comme le suggère la part des premières naissances : 48% en 1921 contre 27% en 1907 et 31% en 1913. Et, même limité aux femmes mariées, le nombre moyen d'enfants mis au monde en 1920 et 1921 est plus faible qu'au début du siècle.

Depuis le début du siècle, la fécondité n'a cessé de baisser. A partir de 1904, on a enregistré les effectifs de naissances les plus faibles depuis le début du XIXe siècle, inférieurs à celui de 1871.

⁶ D'après Michel Huber, p. 422, où est donnée une répartition des mobilisés et des pertes définitives selon la classe de recrutement.

Les discrètes entailles de 1911 proviennent d'une baisse des naissances et surtout de la hausse de la mortalité infantile cette année-là due aux chaleurs de l'été⁷.

Supposant que la fécondité ait, en l'absence de guerre, continué à baisser légèrement comme c'était le cas depuis plusieurs décennies, on a évalué à 1 600 000 les naissances manquantes entre 1914 et 1919, et à 300 000 seulement l'excédent enregistré de 1920 à 1924⁸. Ainsi, le nombre de naissances perdues à cause de la guerre a approché celui des victimes directes.

⁷ *Mouvement de la population 1911*, p. LXXIX.

⁸ *Mouvement de la population 1920 à 1925*, p. LIX.

LA PYRAMIDE DES AGES AU PREMIER JANVIER 1936

A la veille de la Seconde Guerre mondiale, la population française présente un important déficit de très jeunes adultes et un nombre insuffisant d'hommes de 40 à 65 ans. Les irrégularités observées quinze ans auparavant se sont déplacées, légèrement atténuées par l'immigration massive. La baisse de la fécondité s'est poursuivie.

Baisse de la natalité et de la mortalité

La pyramide de 1936 repose sur une base étroite qui se trouve débordée par nombre de générations plus anciennes. En effet, la guerre de 1914 a modifié la structure de la population, mais n'a pas eu de répercussion sur l'évolution en cours depuis la fin du XIXe siècle : celle-ci s'est maintenue, et même accélérée. La fécondité a poursuivi son mouvement de baisse pour tous les groupes d'âges au-dessus de 20 ans.

D'autre part, la structure par âge de la population contribue à la médiocrité de la natalité. Dans les années trente, des générations moins nombreuses que les précédentes parviennent aux âges de fécondité : les générations nées avant 1914, puis les classes creuses dues à la Première Guerre mondiale. Parallèlement, la crise économique a pu aggraver ce mouvement de baisse. Aussi, le nombre de naissances a recommencé à décroître dès 1922, et il est devenu inférieur à 800 000 entre 1922 et 1932, et à 700 000 à partir de 1933.

Les nouvelles générations se réduisent moins vite, ce qui compense dans une certaine mesure la baisse de la fécondité. Si le taux brut de reproduction a chuté de plus de 20% entre 1901-1905 et 1931-1935, passant de 137 à 106 filles pour 100 femmes, le taux net, qui tient compte de la mortalité du moment, ne baisse que de 8% (de 98 à 90).

Depuis le début du siècle, les progrès médicaux et sanitaires ont entraîné une baisse sensible de la mortalité. Plus un groupe d'âges est jeune, plus les progrès ont été importants. Cependant, les bébés de moins d'un an en ont un peu moins bénéficié que les enfants plus âgés. Un sur treize décède encore en 1931-1935 contre un sur sept en 1901-1905. Mais c'est quand même la baisse de la mortalité

infantile qui a le plus pesé dans l'élévation de l'espérance de vie.

La natalité diminue plus rapidement que la mortalité, et, chaque année à partir de 1935, les statistiques enregistrent un excédent des décès sur les naissances. En 1938, il se solde à 35 000 personnes, chiffre le plus élevé en temps de paix depuis 80 ans. Auparavant, les forts déficits de population résultaient au contraire d'une mortalité exceptionnellement forte.

Une immigration massive

Les années vingt ont été marquées par une immigration étrangère massive, qui a apporté à la France plus d'un million et demi d'habitants supplémentaires. En effet, la nécessité de reconstruire les zones sinistrées et de reconvertir l'économie de guerre en économie de paix a poussé le gouvernement français à conclure des conventions d'immigration avec différents pays européens. La crise économique des années trente a fortement ralenti ce mouvement.

L'immigration, qui touche davantage les hommes jeunes que les autres catégories, a permis de combler une partie du déficit masculin. En 1931, les générations masculines de 1891 à 1919 (sauf 1907 et 1908) et les générations féminines de 1896 à 1900 et de 1911 à 1919 étaient plus nombreuses qu'au recensement de 1921, malgré la mortalité. Sur la pyramide de 1936, on constate que, dans l'ensemble des générations de 1880 à 1895, les hommes les plus âgés sont moins nombreux que les hommes les plus jeunes, contrairement à 1921. Outre l'immigration, la mortalité croissante avec l'âge a contribué à ce rééquilibre.

LA PYRAMIDE DES AGES AU PREMIER JANVIER 1946

L'impact démographique de la Seconde Guerre mondiale a été très différent de celui de la Première et beaucoup moins apparent. La pyramide de 1946 ne paraît pas bouleversée par rapport à celle de 1936. Seule, sa base, où de nouvelles classes creuses sont apparues, porte clairement l'empreinte de la guerre.

En France, la Seconde Guerre mondiale, en tuant 600 000 personnes, s'est montrée moins meurtrière que la précédente. Si les civils ont souffert davantage (350 000 morts par bombardement ou déportation, contre 40 000 environ de 1914 à 1918), les pertes militaires (250 000 hommes) ont été sans commune mesure⁹. Cette répartition explique que la guerre n'ait pas engendré de déséquilibre par sexe ou par âge.

De même, le déficit des naissances est resté limité. Au bas de la pyramide est apparue, pour les deux sexes, une nouvelle encoche symétrique centrée sur la génération 1941, mais elle est beaucoup moins profonde que la première. Ce recul passager de la natalité s'explique par l'affaiblissement de la nuptialité et par l'absence de 800 000 hommes mariés dont les femmes n'avaient pas dépassé l'âge de procréer. Il est aggravé par le passage aux âges de fécondité des générations réduites de la Grande Guerre, qui s'est fait sentir dès 1935 : de 1936 à 1939, le nombre de naissances a encore diminué. Mais, ces mêmes années, la fécondité légitime a remonté légèrement pour les femmes de 20 à 35 ans. Cette augmentation de la fécondité à des âges assez jeunes, alors qu'elle a continué à diminuer après 35 ans, suggère qu'il s'agissait sans doute d'une reprise, et pas seulement d'une récupération.

A partir de 1942 et malgré les circonstances, la natalité remonte rapidement, et la fécondité légitime s'accroît sensiblement à tout âge. En 1942, sauf pour les femmes de 25-29 ans, elle se trouve déjà supérieure à celle de 1938. En 1945, elle dépasse celle des années 1926-1930 à chaque groupe d'âges, le taux brut de reproduction restant cependant inférieur à 95.

⁹ *Annuaire rétrospectif 1966*, INSEE.

Les taux évalués en ne prenant en compte que les couples non désunis une année donnée¹⁰ rendent cet accroissement encore plus notable. Ils permettent de conclure qu'en l'absence de guerre, la fécondité des femmes mariées de moins de 30 ans serait plus forte qu'à la fin du XIXe siècle. Cette remontée après des décennies de baisse, peut-être amorcée dès 1936, annonce le baby-boom de l'après-guerre.

Rappelons que l'essor de la natalité pendant la guerre n'a pas été un phénomène propre à la France, puisque y ont participé la plupart des pays, belligérants ou non.

¹⁰ *Mouvement de la Population 1939 à 1942*, p. 38 ; et *Mouvement de la Population 1945*, p. L. Des estimations ont été effectuées en considérant les femmes mariées dont l'époux se trouvait en France au cours du premier trimestre de l'année étudiée et des trois derniers trimestres de l'année précédente. (On s'est contenté de retrancher du nombre de femmes mariées de chaque groupe d'âges le nombre des hommes mariés de 4 ans plus âgés retenus en Allemagne.)

LA PYRAMIDE DES AGES AU PREMIER JANVIER 1968

Entre la Seconde Guerre mondiale et la fin des années soixante, le mouvement de la population française se caractérise par une forte fécondité – c'est l'époque du « baby-boom » - et par l'ampleur des mouvements migratoires.

Augmentation rapide de la population

La pyramide du premier janvier 1968 contraste avec toutes les précédentes par sa base particulièrement large. Cette importance accrue des jeunes résulte d'une évolution originale de la population française, opposée à celle qui l'a marquée depuis la fin du XIXe siècle. La natalité, qui baissait plus vite que la mortalité, d'où un accroissement naturel de plus en plus faible, devient relativement forte. Doublée d'une mortalité toujours plus basse, elle aboutit à une croissance accélérée de la population.

Pendant près de 30 ans, de 1946 à 1973, le nombre de naissances annuel dépasse les 800 000, et même les 850 000 en 1947-1950 et 1963-1966. Etant donné que les décès se situent autour de 500 000 – 550 000 par an, chiffres en baisse par rapport à l'avant-guerre, la France gagne un million d'habitants tous les 4 ans par l'excédent naturel.

Les deux temps forts du baby-boom

Le taux brut de reproduction, qui dépassait de peu 100 en 1939, atteint 145 et plus de 1946 à 1949 ; il retrouve le niveau des années 1891-1895, et comme l'espérance de vie a considérablement augmenté, le taux net est très supérieur (132 contre 97). Par la suite, dans les années cinquante, la fécondité diminue légèrement jusqu'en 1955-1956. Puis elle réaugmente jusqu'en 1964, tout en restant un peu moins élevée qu'à la fin des années quarante.

La fécondité du baby-boom présente donc deux pointes, en 1947-1950, et en 1963-1964. La première, consécutive à la forte nuptialité de 1946-1947 et au retour dans leur foyer des hommes retenus en Allemagne correspond à la récupération des naissances qui n'ont pas eu lieu pendant la guerre. Mais la hausse de la fécondité observée dès 1942

chez les couples non désunis, et la valeur des taux de 1946-1950, bien supérieure à ceux de 1920-1921, montrent qu'une reprise avait déjà débuté.

La fécondité française, comme celle de la plupart des pays occidentaux, enregistre un maximum au début des années soixante. Celui-ci provient essentiellement de la précocité croissante des mariages et donc, à âge égal, d'une plus grande proportion de femmes déjà mariées. Il y a eu davantage de jeunes couples et le nombre des premières naissances a donc augmenté¹¹.

Globalement, la reprise de la fécondité s'est manifestée par une diminution de la proportion des familles sans enfants et même à un enfant seulement. Les couples ont désiré ou tout au moins accepté davantage d'enfants, et plus vite.

Des causes complexes

Ainsi, contrairement à la Première Guerre mondiale, dont les incidences démographiques ont été avant tout conjoncturelles, la Seconde a été suivie d'un changement inattendu du comportement des couples, en France et dans la plupart des pays industriels. Il est possible que les événements (crise économique, guerre) et le choc psychologique qu'ils ont pu entraîner aient contribué à ce renversement de tendance. D'autre part, la politique familiale mise en place en France dès 1938 et constamment renforcée par la suite a probablement créé des conditions favorables à l'agrandissement des familles¹². On remarque par ailleurs que l'époque du baby-boom correspond à peu près à celle des « Trente Glorieuses », terme par lequel on désigne parfois les années de croissance économique de 1945 à 1974.

¹¹ G. Calot, « La fécondité en Europe. Evolutions passées, perspectives d'avenir. Les actions possibles et leur efficacité », 1991, G. Desplanques et J.-C. Chesnais, 1986.

¹² G. Desplanques et J.-C. Chesnais, 1986.

Déclin du baby-boom à partir de 1965

La fécondité baisse pour tous les âges après 1964, et particulièrement en 1967. Les femmes qui ont auparavant avancé leurs maternités en se mariant plus jeunes participent moins à la fécondité du moment, d'où une baisse inévitable des taux. Cependant, la baisse chez les femmes mariées de 20 à 24 ans suggère que cette raison n'est pas suffisante. Le taux brut de reproduction diminue – il est de 142 en 1964 et de 130 en 1967.

Malgré la légère baisse de la fécondité à partir de 1965, l'effectif des naissances demeure plus élevé qu'au début des années soixante. En effet, les premières générations du baby-boom arrivent alors à l'âge de la maternité, et l'apport des rapatriés accroît le nombre de femmes en âge de procréer.

Rapatriés et immigrants

Contrairement à ce qu'une interprétation spontanée de la pyramide pourrait laisser croire, il n'y a pas eu moins de naissances en 1964 qu'au cours des années d'après-guerre : 868 624 bébés sont nés vivants en 1949, 874 249 en 1964. En fait, il s'est produit un gonflement sensible de la pyramide à cause des mouvements migratoires. La part de la population née à l'étranger s'est accrue différemment selon les générations : les adultes sont surreprésentés.

Après la guerre, et en particulier de 1955 à 1973, la France a connu une forte immigration de travailleurs étrangers, encouragée par l'Etat et les entrepreneurs. Ses flux sont toutefois restés inférieurs à ceux de 1921 à 1926. Les naissances légitimes d'au moins un parent étranger ont augmenté, passant de 4,6% en 1946-1953 à 8,1% en 1963-1967, sans effet important sur le mouvement de la natalité.

La décolonisation a provoqué depuis 1956 l'arrivée de nombreux Français d'outre-mer (plus de 1,4 million entre 1956 et 1970) dont au moins 650 000 rapatriés d'Algérie pour la seule année 1962. Au premier janvier 1963, les effectifs de toutes les générations postérieures à 1903 sont plus nombreux qu'au premier janvier 1962, malgré la mortalité.

LA PYRAMIDE DES AGES AU PREMIER JANVIER 1990

Au cours des années soixante-dix, d'importantes mutations dans les comportements et les mentalités ont produit des changements démographiques notables, qui se sont poursuivis la décennie suivante. Au baby-boom succède un déficit des naissances, le nombre des mariages diminue, les divorces se multiplient et l'immigration ralentit. Seule, la tendance précédente de la mortalité se prolonge.

Reprise de la baisse de la fécondité

L'évolution la plus apparente est celle de la fécondité. On le constate aisément en se rapportant à la pyramide : sa base est un peu rétrécie alors qu'elle aurait dû s'élargir avec l'arrivée des femmes du baby-boom aux âges de la procréation. Les jeunes générations sont moins nombreuses que toutes celles de 1946 à 1973. A partir de 1974, l'effectif annuel des naissances a été toujours inférieur à 800 000, sauf en 1980 et 1981.

Le recul de la fécondité constaté avant 1968 s'est accéléré. Commencé en 1965, ce mouvement de baisse a duré 12 ans, jusqu'en 1976, avec une pause en 1971. Il a donc débuté avant la crise économique, mais celle-ci l'a certainement aggravé. La baisse a d'abord été modérée puisque l'indicateur conjoncturel de fécondité est passé de 2,9 enfants par femme en 1964 à près de 2,5 en 1970 et 1971. D'ailleurs, le passage progressif aux âges de fécondité des générations nombreuses nées après 1945 masque partiellement cette évolution sur la pyramide : ainsi, les années 1971 et 1972 enregistrent chacune un nombre de naissances particulièrement élevé (plus de 870 000).

Puis en trois ans seulement, de 1973 à 1975, l'indicateur conjoncturel de fécondité, indicateur du moment, tombe à 1,9 enfant par femme, en dessous du seuil de renouvellement des générations, actuellement de l'ordre de 2,1.

Depuis 1976, l'indice ne varie presque plus, oscillant entre 1,7 et 1,8, à l'exception d'une faible remontée de 1980 à 1982 jusqu'à 1,95. En même temps, l'âge moyen à la maternité s'élève régulièrement. Vu le faible niveau de la mortalité, le solde naturel reste

largement positif, entre +163 300 par an (1976) et + 254 100 par an (1982).

Croissance des naissances hors mariage

La stabilisation de la fécondité s'accompagne d'un important accroissement de la part des naissances hors mariage. Pendant les deux premiers tiers du XXe siècle, cette proportion est restée stable et marginale, et l'évolution observée allait même plutôt dans le sens d'une légère baisse : 8,7% en 1901-1905, 5,9% seulement en 1961-1966. Ensuite, elle remonte rapidement chaque année. La forte progression des naissances hors mariage s'affirme surtout dans les années quatre-vingt avec une augmentation annuelle de 11% de 1980 à 1988. Elles s'élèvent à 11,4% des naissances en 1980 (91 115 enfants) et 33,2% en 1992 (246 867). En corollaire, les naissances de parents mariés baissent sensiblement et leur effectif atteint moins de 600 000 à partir de 1987. Parallèlement, un nombre croissant de mariages légitimement des enfants (23 120 mariages en 1980 et 52 943 en 1992, soit respectivement 6,9% et 19,5% des unions). La fécondité n'est donc plus dépendante de la nuptialité ; elle peut la précéder et, de plus en plus, en être dissociée.

Développement de la cohabitation sans mariage

Ce comportement va de pair avec une forte diminution de la nuptialité, qui ne résulte pas d'une désaffection à l'égard de la vie commune, mais à l'égard de son officialisation. Jusqu'aux années soixante-dix, la nuptialité n'avait connu aucun aléa important à l'exception des périodes de guerre et de lendemain de guerre. Quant aux années soixante, elles avaient été marquées par une plus grande précocité des mariages. En raison de l'effectif croissant de la population en âge de se marier, le nombre d'unions a culminé à 416 500 en 1972. C'est à partir de 1973 que la nuptialité commence à se modifier rapidement : elle devient moins fréquente et plus tardive. La cohabitation, d'abord qualifiée de juvénile, tend à devenir une nouvelle façon de vivre en couple. Depuis 1984, le nombre de mariages est inférieur à 300 000. La proportion

de couples mariés passe de 97,1% de l'ensemble des couples en 1962 à 87,6% en 1990¹³. On peut souligner que la baisse de la fécondité a précédé la baisse de la nuptialité.

Cette baisse de la nuptialité serait plus forte encore sans les remariages de divorcés, qui ont fortement augmenté : ainsi, 6% des hommes qui se sont mariés en 1964 étaient divorcés, 8% en 1975 et 15% en 1990. En effet, si on hésite davantage qu'auparavant à entrer dans les liens du mariage, on hésite moins à en sortir. Le nombre de divorcés a augmenté de 1964 à 1970 avant d'enregistrer une forte poussée. De 38 900 en 1970, il est passé à 108 400 en 1986, et est resté stable les années suivantes.

Ralentissement de l'immigration

Le solde migratoire est resté élevé de 1968 à 1973 : plus de 100 000 personnes par an, avec un maximum de 180 000 en 1970. Puis il diminue nettement avec la suspension de l'immigration permanente en 1974. Avec les lois sur le regroupement familial et l'aide au retour, la part des femmes dans les soldes migratoires devient supérieure à celle des hommes jusqu'en 1989, puis égale.

¹³ Cf. Michel de Saboulin et Suzanne Thave.

LA PYRAMIDE DES ÂGES AU PREMIER JANVIER 2006

Au cours des dernières années du XX^e siècle et des premières du XXI^e, les principales tendances démographiques observées au cours des années soixante-dix et quatre-vingt se poursuivent : la mortalité est globalement en baisse, les naissances restent inférieures aux niveaux observés les décennies précédentes. Le solde naturel reste néanmoins supérieur à + 200 000 par an. Le vieillissement de la population continue. Les mariages se font plus rares et les divorces plus fréquents.

La population continue de vieillir

Ce phénomène n'est pas nouveau, il a été amorcé il y a une trentaine d'années. L'allongement de la durée de vie et la baisse de la fécondité par rapport aux très forts niveaux du « baby boom » des années cinquante et soixante expliquent cette évolution. En 2006, les moins de 20 ans représentent 24,9 % de la population métropolitaine française, contre 30 % en 1980. Sur cette même période, alors que la population totale s'accroît de 7,7 millions (61,4 millions contre 53,7), les personnes de 60 ans ou plus passent de 9,1 millions à 12,9 millions, soit une augmentation de 3,8 millions.

Stabilité de la natalité

Depuis le début des années soixante-dix, le nombre de naissances en France métropolitaine était en baisse. La reprise observée en 1979 n'a duré en tout que trois ans, l'érosion se poursuivant ensuite. Cependant, depuis 1995, la natalité reprend : les naissances passent ainsi de 711 000 en 1993 à 774 000 en 2005. Simultanément, le nombre de femmes en âge de procréer, c'est-à-dire de 15 à 49 ans, diminue. L'augmentation des naissances traduit donc une tendance à la hausse de l'indicateur conjoncturel de fécondité : 1,92 enfant par femme en 2005, contre 1,71 en 1995. Cette hausse est surtout due à l'augmentation de la fécondité des femmes de plus de 30 ans. Après avoir longtemps diminué, la fécondité des femmes plus jeunes est stable depuis quelques années.

Baisse de la mortalité, excepté en 2003

Après avoir baissé régulièrement au cours de la dernière décennie, le nombre de décès est ensuite resté stable jusqu'en 2002, autour de 530 000 chaque année. La canicule d'août 2003 a provoqué une forte augmentation du nombre de décès (552 000 en 2003 soit une hausse de 3 % en un an). En 2004 et 2005, la mortalité a ensuite connu une forte baisse (528 000 décès en 2005).

L'espérance de vie à la naissance augmente régulièrement, de trois mois par an en moyenne. Depuis 1985, elle a ainsi augmenté de cinq ans et demi pour les hommes et de quatre ans et sept mois pour les femmes. En 2005, elle est de 76 ans et neuf mois pour les hommes et 83 ans et dix mois pour les femmes.

Actuellement, les gains d'espérance de vie à la naissance sont dus en grande partie, pour les hommes, à la baisse de la mortalité autour de 55 à 65 ans. Pour les femmes, les progrès les plus importants sont enregistrés à des âges plus élevés, de 75 à 85 ans. Ainsi, pour les hommes comme pour les femmes, l'espérance de vie à 60 ans a augmenté de trois ans et demi depuis 1985. Dans les conditions de mortalité de 2005, un homme de 60 ans peut espérer vivre jusqu'à 81 ans et demi. Une femme du même âge vivrait, toujours dans les mêmes conditions, cinq ans de plus, soit jusqu'à 86 ans et demi.

Avec le recul régulier de la mortalité, les centenaires sont de plus en plus nombreux. La pyramide « s'allonge » ainsi vers le haut. 13 200 personnes sont nées en 1905 ou avant et sont encore vivantes au 1^{er} janvier 2006. Les centenaires n'étaient qu'un millier au 1^{er} janvier 1970. Ils n'auraient été qu'une centaine au 1^{er} janvier 1901 à être nés au XVIII^e siècle.

Cohabitation, divorces et remariages

En 2005, dans le prolongement de la tendance observée depuis le début des années soixante-dix, le mariage consacre moins la formation du couple que la transformation d'un couple non marié en couple marié. Les mariages sont moins fréquents et ont lieu de plus en plus tard. En France métropolitaine, la mariée a 30,1 ans et le marié 31,9 ans en moyenne lors de leur premier passage devant le maire en 2005. En

1980, ils avaient respectivement 24 et 26 ans. Cela se traduit dans la pyramide par un décalage des générations avec une forte proportion de mariés vers des âges de plus en plus élevés.

Après être resté stable durant une quinzaine d'années (autour de 115 000 divorces par an), le nombre de divorces en France métropolitaine est en forte augmentation depuis 2003 avec un pic de 152 000 divorces en 2005. L'augmentation observée concerne tous les mariages, quelle que soit leur durée. Si les comportements de divortialité actuels restaient identiques, la moitié des mariages célébrés en 2005 (52 %) se termineraient par un divorce. En 1990, la proportion n'était que d'un mariage sur trois (32 %), et en 1980 moins d'un sur quatre (22 %).

Les remariages sont en progression constante. 18,8 % des hommes et 17,7 % des femmes qui se marient en 2005 sont des divorcés. En 1980, ils ne représentaient respectivement que 10,6 % et 9,7 % des nouveaux mariés.